

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 25 AVRIL 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 38

Nb. de représentés : 3

Nb. d'absents : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq avril à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er adjoint.

AFFAIRE N° 32/1499 :

Mutualisation de la numérisation des Archives de la CIVIS, de ses six communes membres et du CIAS - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude des documents numériques en vue de la mise en place d'un système d'archivage électronique - Approbation du plan de financement et de la convention relative à la constitution du groupement de commandes

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, JETTER Régine, BELLON Stephen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. NASSIBOU Guilaine (par Madame ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine), VAYABOURY Jean Patrick (par Monsieur TEVANEE Jean François), AGATHE Chantal (par Madame JETTER Régine).

ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, VALY Nazir, GUIEN Marie Claire, VON-PINE Bernard, ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, BASSE Pascal.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Monsieur Mohammad OMARJEE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 30 avril 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 avril 2024.



Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240425-32-1499-DE
Date de télétransmission : 29/04/2024
Date de réception préfecture : 29/04/2024

Michel FONTAINE

Affaire n°32/1499 : Mutualisation de la numérisation des Archives de la CIVIS, de ses six communes membres et du CIAS - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude des documents numériques en vue de la mise en place d'un système d'archivage électronique - Approbation du plan de financement et de la convention relative à la constitution du groupement de commandes.

Direction de la Vie Educative et de l'Administration

Le Maire informe l'Assemblée que dans un souci d'optimisation de gestion et de rationalisation de la commande publique, la CIVIS a acté, par la délibération n°151217_03 du 17 décembre 2015, le principe de mutualisation des archives avec ses 6 communes membres et le CIAS.

Dans ce cadre, la CIVIS propose la constitution d'un groupement de commandes « Archivage numérique » pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à l'étude des documents numériques de la CIVIS, de ses six communes membres et du CIAS, en vue de la mise en œuvre d'un système d'archivage électronique.

Le Conseil Communautaire, réuni en séance le 12 mars 2024, a validé à l'unanimité, par délibération N° 40312_30, la convention relative à la constitution du groupement de commandes ainsi que le plan de financement du projet.

Cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage est estimée à 74 000 € HT. Les modalités d'organisation et de fonctionnement de ce groupement de commandes sont formalisées dans la convention constitutive jointe en annexe.

La CIVIS sera désignée coordonnatrice du groupement et aura, en qualité de Pouvoir Adjudicateur, la charge de mener les procédures de passation et la conclusion du marché, le suivi de l'exécution incluant la préparation et la conclusion d'éventuelles modifications contractuelles.

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER le plan de financement définitif du projet :**

Montant prévisionnel de l'étude	74 000€
Subvention de l'Etat (47%)	35 000€
CIVIS/CIAS (50%)	37 000€ soit 30 096€ pour la CIVIS et 6 904 pour le CIAS
Commune de Saint-Pierre (1.40%)	933.33€
Commune de Saint-Louis (0.88%)	586.67€
Commune de L'Etang-Salé (0.23%)	153.33€
Commune de Petite-Ile (0.20%)	133.33€
Commune des Avirons (0.19%)	126.67€
Commune de Cilaos (0.10%)	66.67€

- **D'APPROUVER la participation financière de la Commune de Saint-Pierre à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à l'étude des documents numériques, pour un montant de 933,33€ HT.**

Le prélèvement de cette dépense sera effectué sur la ligne 020 617 38 RE24000022

- **D'APPROUVER le projet de convention pour la constitution du groupement de commandes « Archivage numérique » dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude des documents numériques de la CIVIS, de ses six communes membres et du CIAS.**

974-219740164-20240425-32-1499-DE
Date de réception : 29/04/2024
Date de réception préfecture : 29/04/2024

• De L'AUTORISER ou l'élu délégué à SIGNER tout document se rapportant à cette affaire notamment la convention constitutive du groupement de commande ci annexée.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE